DACD
Partenaire · Chimie · Environnement
LUPROTEC PROFLON

DA 1406/1

FICHE TECHNIQUE

BIO GRAISSE PMUC

Produits et Matériaux Utilisables en Centrales

ENTRETIEN DES BACS À GRAISSE
TRAITEMENT DES BOUES DE LAVERIES EN CENTRALES NUCLÉAIRES
FORMULATION ISSUE DE LA BIOTECHNOLOGIE
RÉFÉRENCÉ DANS LE RECUEIL DES PRODUITS ET MATÉRIAUX UTILISABLES EN CENTRALES NUCLÉAIRES SOUS LE N°01-0151

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide
Densité : 1 +/- 0,02
Odeur : légère
Couleur : translucide à jaune clair
pH : 7 +/- 0,5
Point éclair : sans

PROPRIÉTÉS

De par sa conception, **BIO GRAISSE** est l'allié naturel, et sans danger pour l'environnement, des installations de récupération des graisses et boues générées par les laveries de Centrales Nucléaires.

Avantages : sa composition, issue de la biotechnologie contient des biosurfactants issus de souches sélectionnées adaptées (tensio actifs naturels), des enzymes. Ses actions aident les bacs à graisse et bâches de laveries en Centrales Nucléaires dans leur fonctionnement quotidien comme dans leur remise en état : Actions immédiates : solubilise et facilite l'hydrolyse des graisses et corps gras; supprime les remontées des mauvaises odeurs en s'attaquant à leur source; entretien les canalisations et restaure leur débit; efficacité sur l'ensemble de l'installation de collecte des eaux usées (siphons, canalisations, bacs à graisses, fosses de relevage). Actions à long terme : les curages ou pompages sont espacés; une protection durable des canalisations et tuyauteries est assurée contre la corrosion; l'installation est décolmatée et entretenue, ce qui empêche la reconstruction des graisses et fécules; supprime la cause des mauvaises odeurs; augmente la capacité des bâches d'effluents; facilite l'assimilation des graisses dans le réseau des eaux usées, en station d'épuration biologique; rend les rejets biodégradables. Pour les utilisateurs de **BIO GRAISSE,** l'application est facile, plus économique que les méthodes physico-chimiques, contribue au respect des conventions de rejet, supprime tout risque lié à l'utilisation de produits chimiques (inhalation, irritations, brûlures, etc…). Les micro-organismes utilisés pour sa fabrication ne sont pas susceptibles de provoquer une maladie chez l'Homme (Groupe 1, Directive Européenne 200/54/CE). Pour le traitement des bâches d'effluents en Centrales Nucléaires, le fait d'ajouter **BIO GRAISSE** régulièrement permet de diminuer de façon significative la quantité de boues de plus de 50 %.

Domaines d'utilisation : traite avantageusement les bâches d'effluents de lavenies en Centrales Nucléaires, les bacs à graisse, bacs à fécules, siphons, puisards, regards, les canalisations attenantes de toutes collectivités (restaurants, cantines, cafétérias, universités, écoles, hôpitaux, mairies), de toutes les industries agro-alimentaires.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/12

DACD
Partenaire · Chimie · Environnement

LUPROTEC PROFLON

Utilisation de **BIO GRAISSE** suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Bâches d'effluents de laveries en Centrales Nucléaires.	1 à 2 Litres pour 50 m^3 d'effluents.	Agiter avant emploi. Ajouter **BIO GRAISSE** lorsque les bâches contiennent 10 m^3 d'effluents.
Bac à graisse en collectivités. **Dose journalière :**	0,4 à 0,8 ml par repas journalier selon besoin et suivant la présence de détergent dans le bac.	Agiter avant emploi. Introduire **BIO GRAISSE** dans les canalisations d'évacuation des bacs à graisse. Ne nécessite aucun réveil bactérien avant utilisation. Verser au moment ou l'effluent est le plus haut.
Bac à graisse en agro-alimentaire. **Dose journalière :**	10 à 20 ml par m^3 de volume de bac à graisse par jour suivant la présence de détergent dans le bac.	

Biodégradabilité : les agents de surface présents dans la formulation sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %.

Recommandations : ne pas utiliser de bactéricide 2 heures avant et après le traitement. Si la température de l'effluent est supérieure à 50°C, utiliser le dosage maximal indiqué dans le tableau du mode d'emploi. Pour un emploi facilité, utiliser notre Doseur Automatique Électronique de Liquide pour Bacs à Graisse Réf. POMPER/A. Dans le cas où le bac n'a pas un fonctionnement normal, il est préférable de procéder à l'ajout d'un activateur bactérien en cours de journée tel que **ACTI BIO** ou **ACTIV P** une demi-heure avant la première utilisation de **BIO GRAISSE** dans la canalisation la plus éloignée du bac et directement dans celui-ci. En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau claire. En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau claire. Conservation : 1 an dans son emballage d'origine, à l'abri du gel et des variations de températures, des rayons solaires directs, dans un endroit frais et ventilé.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).